

CANDIDATURE CONSEIL D'ADMINISTRATION
CPME DES YVELINES

Si vous souhaitez faire acte de candidature, merci de bien vouloir nous retourner ce document dûment rempli par courrier ou par email, **au plus tard le 03/03/2019.**

A l'attention de :
Geneviève BEL
Présidente de la CPME 78
CPME des Yvelines
45-47 rue Gambetta
78120 Rambouillet

Conditions d'éligibilité au conseil d'administration de la CPME des Yvelines :

- Etre à jour de cotisation à l'union départementale et être adhérent depuis au moins le 13/03/2018.
- Faire acte de candidature dans la section dans laquelle son entreprise est classée (Services, Commerce, industrie, Artisanat)
- Exercer ou avoir exercé depuis moins de 3 ans une activité de chef d'entreprise

Nom : Prénom :

Entreprise :

Adresse :

Activité de l'entreprise : Code APE :

Fonction dans l'entreprise :

Je fais acte de candidature pour le conseil d'administration de la CPME 78 dans la section :

Commerce Industrie Services Artisanat

Fait à Le / ... /2019

Signature & cachet de l'entreprise :